



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent soixante-dix-neuvième session

179 EX/6 Rev.

PARIS, le 9 avril 2008
Original anglais

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES : RAPPORT DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ ET OBSERVATIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL À CE SUJET

Résumé

Conformément à la décision 129 EX/5.2.1, le Directeur général communique au Conseil exécutif pour information les rapports annuels du Conseil de l'Université des Nations Unies portant sur la période janvier 2006 - décembre 2007¹.

Le présent document contient les observations du Directeur général sur l'activité de l'Université et sur la coopération entre l'UNESCO et l'Université au cours de l'exercice 2006-2007.

Décision proposée : paragraphe 21.

¹

Pour des raisons techniques, ces rapports ne seront disponibles qu'en anglais et français, pendant la session.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. L'Université des Nations Unies (UNU) mène des travaux de recherche et des activités de renforcement des capacités afin de soutenir les efforts visant « à résoudre les problèmes mondiaux urgents auxquels l'ONU, ses peuples et ses États membres accordent une attention particulière ». Dans cette perspective, elle favorise la coopération intellectuelle entre universitaires et praticiens à travers le monde, notamment dans les pays en développement, en jouant le rôle de : communauté internationale de chercheurs ; passerelle entre l'Organisation des Nations Unies et la communauté universitaire internationale ; pôle de réflexion pour le système des Nations Unies ; pôle de renforcement des capacités, notamment dans les pays en développement ; plate-forme de dialogue pour promouvoir l'innovation et la créativité.

2. Fonctionnant comme un « réseau de réseaux » décentralisé et interdisciplinaire, le centre de l'UNU à Tokyo coordonne un réseau mondial de 13 centres et programmes de recherche et de formation, qui bénéficie de l'assistance de 14 institutions associées et d'un réseau de 48 centres régionaux d'expertise en matière d'éducation en vue du développement durable. Des centaines d'autres institutions apportent également leur concours à une ou plusieurs activités de l'UNU.

3. L'Université coopère étroitement avec 24 partenaires du système des Nations Unies, entreprenant des activités conjointes sur des questions telles que l'eau, l'aménagement des terres arides, les forêts et les montagnes, le dialogue entre les civilisations et le commerce mondial. Les débats actuels sur les initiatives en cours et sur les nouveaux centres et programmes de recherche et de formation UNU portent notamment sur l'avenir de l'Université virtuelle mondiale UNU, en Norvège ; la proposition tendant à créer en Espagne un nouvel institut UNU sur l'Alliance des civilisations ; la proposition d'établir dans la République slovaque un nouveau programme de formation et de recherche UNU sur le paysage et la santé des écosystèmes ; une nouvelle initiative concernant un institut UNU ou une unité de l'UNU-IAS spécialisé(e) dans le savoir traditionnel et basé(e) en Australie ; une nouvelle initiative éventuelle concernant le développement durable, à mettre en place en Algérie.

Principaux thèmes et programmes en 2006-2007

4. L'UNU organise ses activités en deux grands domaines programmatiques. Le programme **Environnement et développement durable** étudie les incidences sur le développement humain durable des interactions entre les activités humaines et l'environnement naturel. Le programme **Paix et gouvernance** contribue à promouvoir une paix durable et la bonne gouvernance. Tirant pleinement parti des possibilités offertes par le travail en réseau, la recherche est menée dans ces deux programmes en vue de favoriser les grandes orientations et d'identifier les évolutions à long terme qui peuvent avoir des répercussions sur la paix, la sécurité et la gouvernance à travers le monde. Une attention particulière est également prêtée à la valorisation des capacités, en particulier dans les pays en développement.

5. À l'intérieur de ces programmes, cinq domaines thématiques ont été définis : la paix et la sécurité ; la bonne gouvernance - de l'échelon local au niveau mondial ; le développement et la réduction de la pauvreté ; l'environnement et la durabilité ; la science, la technologie et la société. Ces thèmes sont abordés de manière interdisciplinaire.

6. En ce qui concerne la question **de la paix et de la sécurité**, l'UNU a publié en 2006-2007 les résultats de recherches sur le déplacement d'accent concernant le rôle des États, d'une part, et des individus et des communautés, d'autre part, dans l'édification de la paix et de la stabilité. Les études consacrées au rôle de la justice et à la responsabilisation, aux conséquences indirectes des opérations de maintien de la paix, à l'érosion du sentiment d'appartenance à une communauté internationale et aux liens entre les femmes et la construction de la paix ont permis de formuler des recommandations stratégiques constructives. Des organisations régionales africaines mènent également des recherches sur les interventions en cas de conflit.

7. Pour ce qui est de **la bonne gouvernance**, les activités de recherche et de renforcement des capacités destinées à affermir l'intégration régionale se sont poursuivies. Un Système de connaissances relatives à l'intégration régionale (RIKS), ouvert au public, est en voie de constitution sur le Web ; il contient des données qualitatives et quantitatives ayant trait aux différents processus d'intégration régionale à travers le monde. La formation a mis plus particulièrement l'accent sur l'impact de l'intégration et des partenariats économiques sur les politiques africaines touchant l'emploi et le marché du travail.

8. S'agissant du **développement et de la réduction de la pauvreté**, les recherches ont porté sur les causes des inégalités croissantes, les effets du passage à une économie de marché, les impacts sociaux de la mondialisation et du développement technologique, et la création de revenu et de richesse. L'éducation en vue du développement durable, qui relève de ce thème, a joué un rôle majeur en la matière, comme l'atteste l'augmentation considérable du nombre des centres régionaux d'expertise en matière d'éducation en vue du développement durable, qui est passé de 12 à 48 en 2007. Le secteur privé et la société civile ont continué de bénéficier du développement des capacités dans ce domaine, grâce à une formation relative aux stratégies commerciales en vue du développement durable. Des études de cas ont également porté sur la création d'institutions de développement économique plus performantes. Dans une conception élargie du développement, des activités de recherche et/ou de renforcement des capacités ont également été consacrées à la mesure du bien-être humain, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'aux rôles des femmes dans le pouvoir judiciaire.

9. Les projets entrepris au titre du thème **environnement et durabilité** ont visé à optimiser l'évaluation, l'aménagement et la surveillance des ressources naturelles, y compris les terres arides, les déserts, les sols, l'agrodiversité, le cycle d'eau des bassins, les zones côtières, l'eau, les inondations extrêmes, les plantes médicinales telles que la griffe du diable (Namibie), et les catastrophes naturelles.

10. Enfin, le thème **science, technologie et société** a donné lieu principalement à la réalisation de projets spécifiques visant à accroître le volume de l'information scientifique qui est transformée en instruments éthiques et pratiques au bénéfice de chacun. L'accent est fortement placé sur le rôle et les incidences du développement technologique considéré dans la perspective du développement durable. Parmi les projets de cette nature figurent notamment le soutien apporté à la première session de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et le concours apporté à la réduction des risques environnementaux dans le cadre de l'initiative StEP (Solving the E-Waste Problem - Résoudre le problème des déchets électroniques) ainsi qu'à l'examen 2008 de la législation de la Communauté européenne relative aux équipements de traitements des déchets électriques et électroniques. D'autres activités ont visé à améliorer la gouvernance électronique, la gestion des soins de santé et les méthodologies d'élaboration des logiciels.

11. **Renforcement des capacités.** L'Université propose trois sortes de formation spécialisée de haut niveau : des cours de formation et des ateliers de brève durée (une semaine à deux mois) ; des programmes de formation plus longs (trois à douze mois) destinés à des universitaires et spécialistes titulaires d'un diplôme de hautes études ; enfin, des programmes d'études de type universitaire à l'intention de candidats à la maîtrise de sciences et au doctorat (Ph.D.), originaires principalement des pays en développement. Parmi les thèmes du large éventail de cours proposés figurent : la résolution des conflits, les droits de l'homme, la coopération internationale et le développement, le leadership, la biodiversité, le développement durable, les ressources halieutiques, la technologie alimentaire, la télédétection et la technologie des logiciels. Des bourses sont également accordées à des étudiants de doctorat et à des universités des pays en développement.

12. **Relations avec le système des Nations Unies.** L'indépendance intellectuelle de l'ONU est garantie par sa charte. L'Université est donc apte à apporter une contribution unique au progrès des connaissances relatives au rôle et à l'action du système des Nations Unies, ainsi qu'à

l'utilisation de ces connaissances pour l'élaboration de politiques, de stratégies et de programmes. En 2006 et 2007, elle a continué de travailler avec plus de 40 partenaires du système des Nations Unies. L'Université maintient un dialogue permanent avec les organisations sœurs des Nations Unies pour déterminer les besoins spécifiques en matière de recherche et de développement des capacités, et elle renforce encore cette coopération grâce à des activités et des initiatives complémentaires.

13. Diffusion des résultats et information du public. Il est essentiel que l'UNU diffuse les résultats de ses travaux en temps voulu et d'une manière efficace, utile et ciblée. Elle s'y emploie en utilisant les supports imprimés traditionnels (livres, articles dans des revues spécialisées, documents de réflexion ou de travail, notes d'orientation, brochures et bulletins), les nouveaux supports numériques (sites Internet, formation en ligne et CD-ROM) et les forums publics (conférences, colloques, ateliers, exposés et conférenciers invités). Encourager la diffusion des informations scientifiques les plus récentes et des meilleures pratiques vers les pays en développement et faire connaître les activités de l'UNU dans les pays hôtes sont deux priorités essentielles. En 2006 et 2007, par exemple, l'UNU a produit 84 nouveaux titres, 111 articles pour des revues pratiquant l'examen collégial, une centaine de notes d'orientation, 281 documents de réflexion ou de travail et de nombreuses autres publications, telles que des chapitres à l'intérieur d'ouvrages collectifs, des articles de magazines ou de journaux, et des comptes rendus de conférences. En 2006 et 2007, elle a en outre organisé de nombreux colloques, conférences et autres manifestations publiques, notamment la série de conférences U Thant, une série de conférences annuelles à Tokyo, Maastricht, Addis-Abeba et Helsinki, et d'autres manifestations annuelles comme l'initiative conjointe UNU-UE du Forum mondial de Tokyo, le colloque de la Journée de l'Afrique, et une série de séminaires mondiaux organisés en divers endroits afin de faire mieux comprendre aux étudiants universitaires et aux jeunes professionnels les grands problèmes du monde ainsi que le rôle joué par le système des Nations Unies pour y faire face.

14. Financement et personnel de l'UNU. En 2006 et 2007, l'UNU a employé quelque 350 personnes dans le monde, coordonné des activités et travaillé avec plus de 450 partenaires institutionnels, accueilli, seule ou en partenariat, plus de 300 manifestations publiques au Japon et à l'étranger, et reçu plus de 5 millions de visiteurs sur son site Internet. Pour l'exercice biennal 2006-2007, le budget de l'Université a été de 88 millions de dollars, et un montant supplémentaire de 1,2 million de dollars a été voté pour 2007.

15. Coopération entre l'UNESCO et l'UNU. Depuis qu'elle est devenue opérationnelle en 1975, l'UNU entretient des relations de travail dynamiques avec l'UNESCO dans tous les domaines d'activité de l'Organisation. En 2006 et 2007, en particulier, elle a poursuivi une série d'activités liées à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), pour laquelle l'UNESCO est l'organisation chef de file. Les centres d'expertise régionaux pour l'éducation au service du développement durable, dont le nombre, qui a quadruplé en 2007, s'établit actuellement à 48, sont un aspect particulièrement intéressant de ces activités. Ces centres sont des réseaux d'organisations existantes actives dans les domaines de l'éducation formelle, non formelle et « informative », qui ont pour mission d'assurer une éducation au service du développement durable dans leur communauté locale ou leur région. Le réseau de centres d'expertise régionaux constituera l'espace mondial d'apprentissage au service du développement durable. Ces centres font intervenir un large éventail de parties prenantes et agissent résolument dans le cadre des objectifs de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable. L'UNESCO et l'UNU coopèrent également à divers programmes et activités relevant de différents secteurs de l'Organisation notamment le Programme hydrologique international (PHI) et le Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST). L'UNU et l'UNESCO ont par ailleurs poursuivi leur série de conférences sur la mondialisation, avec la Conférence de 2006 sur les défis et les chances pour la science et la technologie et la Conférence de 2007 sur la mondialisation et le rôle de l'enseignement supérieur, tenues toutes les deux au Japon. Dans le cadre du Programme UNITWIN et chaires UNESCO, des projets conjoints ont été mis en œuvre dans des domaines aussi variés que les droits culturels, la gestion des ressources naturelles, la science et la technologie, et la paix et le développement durable. Durant la période à l'examen, la

coopération par l'intermédiaire du Réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur (GUNI), mis en place par l'UNESCO et l'UNU au lendemain de la première Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur en 1998, a débouché sur deux publications consacrées à l'engagement social des universités.

16. **Orientations stratégiques annoncées par le nouveau recteur de l'UNU.** À l'issue d'un long processus de recrutement, M. Konrad Osterwalder (Suisse) a pris les fonctions de recteur de l'UNU en septembre 2007, succédant ainsi à M. Hans van Ginkel. Dans son premier exposé devant le Conseil de l'UNU, le nouveau recteur, entré en fonctions en septembre 2007, a présenté les nouvelles orientations stratégiques pour les cinq années à venir. Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les activités de formation, de recherche et de programme de l'UNU et s'est dit favorable à une répartition plus équilibrée et plus équitable des instituts et centres de recherche et de formation de l'UNU dans les régions en développement, notamment en Afrique. Le renforcement des relations entre l'UNU et les États membres sera également une priorité, de même que l'intensification de l'action conjointe menée avec les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. Le Recteur a en outre fait part de son intention d'améliorer la coopération entre l'UNESCO et l'UNU, notamment par l'intermédiaire du Programme UNITWIN et chaires UNESCO, de la Conférence mondiale de 2009 sur l'enseignement supérieur et de la Conférence mondiale de 2009 sur les sciences.

17. L'UNESCO et l'UNU jouent un rôle intellectuel essentiel en cette période de mondialisation, d'où la nécessité de resserrer la coopération entre les deux organisations, en particulier pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et autres programmes prioritaires des Nations Unies.

Observations du Directeur général

18. Le Directeur général prend note avec satisfaction des activités menées par l'UNU au cours de l'exercice biennal 2006-2007, notamment en vue de l'édification d'une société du savoir fondée sur la coopération et la solidarité internationales. Reconnaisant la vaste contribution des instituts et centres de recherche et de formation de l'UNU, le Directeur général se félicite des propositions du nouveau recteur de l'Université visant à garantir une répartition plus équitable de ces instituts et centres, notamment en renforçant leur présence dans les régions en développement, en particulier en Afrique.

19. Le Directeur général se réjouit particulièrement de la coopération entre l'UNU et l'UNESCO décrite dans les rapports. Il constate que la création de chaires conjointes a fourni à l'UNESCO une excellente occasion d'étendre la portée du Programme UNITWIN et chaires UNESCO dans des domaines clés relevant de la mission et des objectifs des Nations Unies, en particulier en matière de développement durable. Le Directeur général attend avec grand intérêt le renforcement de cette coopération lors du prochain exercice biennal, notamment dans la préparation et l'organisation des prochaines conférences mondiales de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, la recherche et les sciences, l'éducation des adultes, et le développement durable.

20. Enfin, le Directeur général souhaite remercier M. Hans van Ginkel, ancien recteur, pour son dévouement à l'UNU et pour les excellentes relations qu'il a entretenues avec l'UNESCO et espère que le nouveau recteur maintiendra cette coopération fructueuse entre l'UNU et l'Organisation.

Décision proposée

21. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter la décision suivante :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 129 EX/5.2.1,
2. Ayant examiné le document 179 EX/6 Rev.,
3. Reconnaissant le rôle clé de l'Université des Nations Unies (UNU) en tant que passerelle entre la communauté universitaire internationale et les Nations Unies,
4. Reconnaissant en outre l'excellente qualité des relations qui se sont développées entre l'UNU et l'UNESCO au fil des ans,
5. Exprime sa satisfaction du développement du programme et des activités de l'UNU ;
6. Prend note avec satisfaction de la participation active accrue de l'UNU au programme et aux activités de l'UNESCO, notamment aux programmes UNITWIN et chaires UNESCO-UNU ainsi qu'aux conférences mondiales sur l'enseignement supérieur et la recherche et les sciences ;
7. Exprime sa gratitude au Gouvernement japonais pour le soutien financier et intellectuel qu'il apporte à l'UNU ;
8. Exprime également sa gratitude aux États membres qui accueillent des centres de recherche et de formation (RTC) pour leur soutien financier et intellectuel ;
9. Remercie les gouvernements et les organisations qui ont contribué aux fonds-en-dépôt de l'Université et accordé leur soutien aux centres de recherche et de formation ainsi qu'aux programmes ;
10. Félicite l'ancien recteur, M. Hans van Ginkel, de la manière exceptionnelle dont il s'est dévoué à sa tâche et a dirigé l'Université pendant son mandat ;
11. Exprime son plein appui au nouveau recteur de l'Université des Nations Unies, le professeur Konrad Osterwalder ;
12. Souligne la nécessité d'une collaboration continue entre l'UNESCO et l'UNU dans des domaines d'expertise et de compétences conjointes ;
13. Invite l'Université à œuvrer à l'appui d'une répartition plus équitable de ses instituts et centres de recherche et de formation dans les pays en développement, en particulier en Afrique ;
14. Invite en outre le Directeur général à communiquer au Président du Conseil de l'UNU et au nouveau recteur les termes de la présente décision.